

SALLE DES FETES de Grézieu la Varenne
Quartier Les Attignies



Capacité : **200 personnes** maximum

Equipement : chaises et tables
Cuisine équipée
Estrade
Vaisselle non fournie

Vous avez accès à la salle à partir du **samedi matin**.
Veillez à ne pas faire de bruit par respect du voisinage,
le son doit être baissé à partir de 22h et coupé à 2h du
matin. Nettoyage de la salle à votre charge.

Montant location

week-end : 900€ pour les personnes extérieures
450€ pour les habitants de Grézieu
Apéritif/réunion (4h) : 300€ pour les personnes extérieures
200€ pour les habitants de Grézieu

Si vous avez posé une option auprès du service de location
des salles et désirez la confirmer (15j. maximum après dépôt
de l'option), vous devez nous envoyer :

- une lettre de confirmation de demande
- une attestation d'assurance (responsabilité civile)
spécifiant la date et le lieu de la location
- un chèque d'arrhes de 150€ (encaissé dans les 15
jours suivant la remise du chèque)

votre demande de réservation sera prise en compte à
réception de ces documents.

TOUR CARREE de Grézieu la Varenne
Place abbé Launay



Usage : réunion
Capacité : **19 personnes** maximum

Pas de toilettes.

Equipement : chaises et tables

Veiller à ne pas faire de bruit par respect du voisinage
Nettoyage de la salle à votre charge.

Montant location :

En week-end:
2 jours : 100€ habitants de Grézieu, 150€ pers. extérieures
1 jour : 80€ habitants de Grézieu, 100€ pers. extérieures
4h : 50€ habitants de Grézieu, 80€ pers. extérieures

En semaine :
1 sem. : 200€ habitants de Grézieu, 300€ pers. extérieures
1 jour : 50€ habitants de Grézieu, 50€ pers. extérieures
4h : 30€ habitants de Grézieu, 40€ pers. extérieures

Si vous avez posé une option auprès du service de location
des salles et désirez la confirmer (15j. maximum après dépôt
de l'option), vous devez nous envoyer :

- une lettre de confirmation de demande
- une attestation d'assurance (responsabilité civile)
spécifiant la date et le lieu de la location
- un chèque d'arrhes de 30€

votre demande de réservation sera prise en compte à
réception de ces documents

CENTRE D'ANIMATION de Grézieu la Varenne
Avenue Emile-Evellier



Capacité : **100 personnes** maximum

Equipement : chaises et tables
Cuisine équipée
Vaisselle non fournie

Vous avez accès à la salle à partir du **samedi matin**.
Veillez à ne pas faire de bruit par respect du voisinage,
le son doit être baissé à partir de 22h et coupé à 2h du
matin. Nettoyage de la salle à votre charge.

Montant location

week-end : 450€ pour les habitants de Grézieu
apéritif (4h) : 220€ pour les habitants de Grézieu

Si vous avez posé une option auprès du service de location
des salles et désirez la confirmer (15j. maximum après dépôt
de l'option), vous devez nous envoyer :

- une lettre de confirmation de demande
- une attestation d'assurance (responsabilité civile)
spécifiant la date et le lieu de la location
- un chèque d'arrhes de 150€ (encaissé dans les 15
jours suivant la remise du chèque)

votre demande de réservation sera prise en compte à
réception de ces documents.

TOUR RONDE de Grézieu la Varenne
Place abbé Launay



Usage : exposition
Capacité : **50 personnes** maximum

Pas d'équipement, de toilettes, de chauffage.

Veiller à ne pas faire de bruit par respect du voisinage
Nettoyage de la salle à votre charge.

Montant location :

En week-end :
2 jours : 150€ habitants de Grézieu, 200€ pers. extérieures
1 jour : 100€ habitants de Grézieu, 150€ pers. extérieures
4h : 80€ habitants de Grézieu, 100€ pers. extérieures

En semaine :
1 sem. : 300€ habitants de Grézieu, 400€ pers. extérieures
1 jour : 50€ habitants de Grézieu, 100€ pers. extérieures
4h : 40€ habitants de Grézieu, 50€ pers. extérieures

Si vous avez posé une option auprès du service de location
des salles et désirez la confirmer (15j. maximum après dépôt
de l'option), vous devez nous envoyer :

- une lettre de confirmation de demande
- une attestation d'assurance (responsabilité civile)
spécifiant la date et le lieu de la location
- un chèque d'arrhes de 30€

votre demande de réservation sera prise en compte à
réception de ces documents